

OrSilence

SOUS-COUCHE LIÈGE-CAOUTCHOUC RECYCLÉS . 4 mm

Granulats fins liés par du polyuréthane



jusqu'à
22 dB
d'isolation
au bruit de choc

Test sous Naofloor
parquet flottant
14 mm et 20 mm



Fabriquée
à partir
de produits
recyclés

LE SILENCE EST D'OR !



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



3 701616 500461



Écologique,
fabriquée à partir
de granulés de
caoutchouc (70%) et
de liège (30%) recyclés
et recyclables



Respecte
l'environnement,
très faible en COV



Compatible sol
chauffant/rafraîchissant



Adaptée à la plupart
des revêtements de sol :
parquet massif,
parquet flottant
ou collé, carrelage,
sols souples...



Excellente amélioration
de l'isolation aux bruits
d'impact/de choc et
diminution des bruits
de claquement sur le
revêtement de sol dur



Pose simple et rapide,
ne glisse pas pendant
l'installation



Grande robustesse,
de part une extrême
résistance à la pression

Largeur : **1 m** . Longueur : **12 m** . Épaisseur : **4 mm** . Rouleau de **12 m²**

OrSilence

LA SOUS-COUCHE LIÈGE-ÇAOUTCHOUC RECYCLÉS

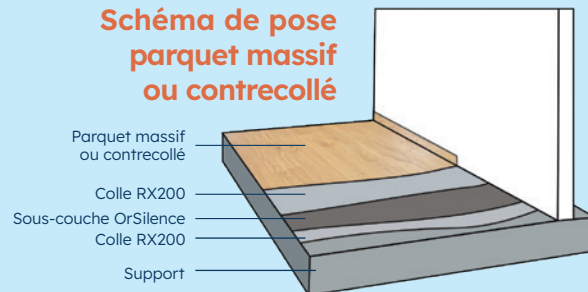
Granulats fins liés par du polyuréthane



Schéma de pose naofloor



Schéma de pose parquet massif ou contrecollé



Mise en œuvre

Conformité et préparation du support

- Les supports doivent être propres, plans, sains, lisses et résistants.
- Si le sol présente des inégalités, procéder à un ragréage. La conformité des tolérances du support telle que définie dans les NF DTU concernées doit être vérifiée.

Stockage du produit

- Les produits doivent être stockés dans des locaux secs et tempérés.
- Avant l'application, laisser la sous-couche s'acclimater pendant une journée.

Pose collée de la sous-couche

Découper la sous-couche et la plier de moitié. Encoller le support sous la partie relevée. Déplier et maroufler avec un rouleau sur toute la surface sans faire de plis. Renouveler l'opération de l'autre côté. Utiliser une spatule dentelée adaptée pour appliquer la colle avant mise en place de la sous-couche. On conseille de lisser du centre du lé vers les bords.

Pose flottante de la sous-couche

Posée en flottant bord à bord sans chevauchement, de préférence perpendiculaire aux lames de parquet, elle doit recouvrir la totalité du support. Pour une désolidarisation et une isolation acoustique optimales, posez les lés toujours adjacents les uns aux autres et joignez-les bout à bout bien serrés. La sous-couche isolante acoustique est rabattue, avant la pose de la plinthe ou de la baguette de finition afin d'éviter des ponts phoniques.

Pose de revêtement de sol

- Posés sur une sous-couche acoustique, les revêtements de sol peuvent modifier leur comportement physique.
- Observer les indications du fabricant de revêtement de sol pour une pose flottante ou collée, en cas de doute, demander conseil au fabricant de colle ou du sol.

Caractéristiques

APPLICATIONS ET AVANTAGES

Applications

- Compatible pose parquet collé
- Compatible pose parquet flottant
- Compatible pose sol chauffant
- Compatible pose sol stratifié
- Compatible pose sol souple
- Compatible pose carrelage, céramique

Avantages

- Matériau recyclé et recyclable à 100 %
- Stabilité dimensionnelle
- Isolation thermo-acoustique
- Installation aisée avec colle à parquet, colle vinylique, colles PU ou MS Polymère

Format

Pour la sous-couche 2 mm :

- Largeur 1 m
- Épaisseur de 2 mm
- Rouleau de 15 m²

Pour la sous-couche 4 mm :

- Largeur 1 m
- Épaisseur de 4 mm
- Rouleau de 12 m²

PERFORMANCES

Mécaniques

- **Densité** : 700 kg/m³ + ou - 5 %
- **Raideur dynamique** : 75 MN/m³ (valeur moyenne)
- **Allongement à la rupture** : 10 - 30 % (selon EN ISO 1798)
- **Résistance à la dilatation** : 0.3 - 0.6 N/mm² (selon EN ISO 1798)
- **Surface** : lisse avec fine structure granulée
- **Résistance** : Résistante à l'eau, aux rayons UV, aux attaques de champignons, insectes et microbes, imputrescible
- **Interactions chimiques** : Hautement résistante aux acides et aux détergents alcalins, imputrescible, elle maintient ses caractéristiques qui ne s'altèrent pas dans le temps
- **Electrostaticité** : n'accumule pas de charge électrostatique et empêche l'interaction entre les matériaux
- **Coupe** : couper au moyen d'un couteau tranchant (cutter)

Thermiques

- **Résistance à la température** : - 30°C jusqu'à + 80°C
- **Conductivité thermique** : 0.085 W/m K (selon EN 12667)
- **Classe feu** : E_{fl} (M4)
- **Résistance thermique pour du 2 mm** : 0.0235 m² K /W

Acoustiques

Amélioration de l'isolation au bruit de choc de la sous-couche OrSilence en 2 mm :

- ΔL_w = **22 dB** avec parquet Naofloor en 14 mm
- ΔL_w = **18 dB** avec parquet Naofloor en 20 mm
- ΔL_w = **19 dB** avec planchettes en 10 mm
- ΔL_w = **21 dB** avec revêtement de sol stratifié en 6 mm

Pour une même famille de parquet collé et du système testé :

- ΔL_w = **17 dB** avec parquet en 15 mm
- ΔL_w = **18 dB** avec parquet en 14 mm

Les performances acoustiques annoncées pour une sous-couche correspondent à des essais normalisés réalisés dans une configuration précise de support et de revêtement. Or, l'amélioration au bruit de choc dépend du comportement dynamique du système complet de pose, ainsi que des transmissions latérales du bâtiment. Les valeurs ΔL_w des sous-couches sont obtenues à partir de tests d'orientation et constituent des indicateurs de performance comparative, mais ne permettent pas, à elles seules, de garantir la conformité réglementaire d'un ouvrage.

Émissions des composés organiques volatiles dans l'air intérieur :
Classe A+, selon la norme ISO 16000-9:2006

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

